

RESPONSABILITÉS ET QUALITÉ DE L'EAU POTABLE EN GUADELOUPE

Les acteurs de l'eau potable

La PRPDE (Personne Responsable de la Production et de la Distribution de l'Eau)

La PRPDE est responsable de la qualité de l'eau produite et/ou distribuée.

Cette responsabilité peut être assurée par une collectivité, un syndicat et/ou une entreprise privée si le service est délégué.

Elle doit :

- Assurer un suivi permanent de la qualité de l'eau (examens et maîtrise des installations, analyses régulières, fichier sanitaire)
- Informer les abonnés (notamment via la facture d'eau)

Le Maire

Il est garant de la salubrité publique sur le territoire de la commune.

L'Agence Régionale de Santé (ARS)

Elle organise le contrôle sanitaire. Le contrôle sanitaire consiste à prélever les eaux et à analyser leur qualité bactériologique et physico-chimique au captage, à la station de traitement et en distribution. La fréquence des contrôles est définie selon le débit distribué et la population desservie.

En cas de non-conformité, elle :

- Informe la PRPDE, le maire et le préfet
- Prescrit les mesures correctives.

Le Préfet

Il délivre les autorisations pour :

- Les prélèvements dans le milieu naturel
- Le traitement, la distribution de l'eau
- La protection des ressources et les dérogations éventuelles

Le cas échéant, le préfet coordonne la gestion de crise.

Qualité de l'eau distribuée en 2024

Les limites et références de qualité sont fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007.

Taux de conformité
97,4%

Chlordécone 153 échantillons

4 non-conformités (stations de Belle-Eau Cadeau et Belle-Terre).
Vigilance lors des changements de filtres à charbon actif.

Taux de conformité
92,5%

Microbiologie 1 616 échantillons

118 non-conformités, notamment sur l'unité de distribution du Moule Desvarieux.

Taux de conformité
79,8%

Aluminium 1 348 échantillons

272 non-conformités, notamment à Sainte-Rose, Le Moule, Sainte-Anne.

Taux de conformité
95,6%

Turbidité 1 639 échantillons

72 prélèvements non conformes, surtout après de fortes pluies.

Cycle de l'eau potable et contrôles

Les étapes et contrôles de l'alimentation en eau potable s'effectuent :

1. Au captage de l'eau
2. En sortie du traitement en station (potabilisation)
3. Sur le réseau de la distribution vers les usagers

Particularités locales

Aluminium

Élément présent dans le milieu naturel et utilisé dans le traitement de l'eau pour éliminer la turbidité et les matières organiques.

Dépassements fréquents après de fortes pluies ou en cas de défauts techniques nécessitant pour certains des restrictions de consommation.

Chlordécone

Pollution historique dans le sud de Basse-Terre qui affecte certains captages.

Mesures en place dans les installations concernées :

- Fermeture des captages les plus contaminés
- Mise en place de filtres à charbon actif dans les stations de traitement concernées
- Renforcement de la fréquence du contrôle sanitaire
- Limitation d'usage en cas de non-conformité de l'eau distribuée

Bonnes pratiques à adopter



Cuve tampon (stockage d'eau)

- ✓ Utiliser des matériaux certifiés ACS et installer un système de bypass
- ✓ Nettoyage impératif après stagnation ou arrêt prolongé :
 - Isoler, vidanger la cuve et nettoyer les parois (brossage, eau sous pression).
 - Rincer 2 fois au minimum et désinfecter avec une solution appropriée. Laisser agir 1h et rincer à nouveau.
 - Vider à nouveau, retirer et nettoyer le préfiltre.
 - Reconnecter et remplir avec eau potable.

Après une coupure d'eau

Purger le réseau intérieur au niveau des points d'eau les plus éloignés du compteur, si nécessaire :

- Faire bouillir l'eau 5 min à partir de l'ébullition dans un récipient couvert
- Laisser refroidir et conserver 24h au maximum dans un récipient propre et couvert

Accès aux résultats du contrôle sanitaire

Les résultats sont disponibles :

- Sur le site internet eaupotable.sante.gouv.fr
- Sur le [site de l'ARS Guadeloupe](#)
- En mairie (affichage obligatoire)
- Avec l'une des factures de l'année (bilan de la qualité de l'eau)

